chacun de 50 francs, soit au total : 127.450 francs.

Puis, M. Guillaume s'est rendu à l'hôtel, 17, rue Godefroy, où le service de l'identité judiciaire vient de relever des empreintes dans la chambre louée le jour même de l'attentat par deux individus qui quittèrent l'hôtel le soir même.

La tragédie familiale de Londres

Le père meurtrier a succombé emportant dans la tombe son affreux secret

Londres, 29 février. — Nous avons relaté le drame horrible qui vient de se dérouler à Londres, dans une maison particulière de Harnsey Lane Highgate. En rentrant du théâtre où elle avait passé la soirée, Mme Chatenet, femme d'un dessinateur français, trouva son mari grièvement blessé près des cadavres de ses trois enfants. M. Chatenet était l'auteur de la tragédie. Après avoir tué ses enfants, il avait tenté de se suicider.

La morne torpeur du dimanche londonien a été secouée par l'émotion qu'a causée, dans tous les milieux cette horrible tragédie. Si, en effet, la famille Chatenet était très répandue parmi les membres de la colonie française, Emile-Louis Chatenet était, lui, bien connu de tous les Londoniens par ses créations de costumes de scène.

Les circonstances et les mobiles du drame apparaissent encore obscurs malgré l'activité des enquêteurs. Il semble, cependant, qu'on doive imputer le geste quadruplement meurtrier du costumier à un accès de neurasthénie ou de démence.

Transporté à l'hôpital Royal Northern, le père meurtrier y a été surveillé pendant tout la journée d'hier, par des agents qui attendaient un retour de lucidité pour lui demander une explication de son acte

M. Emile-Louis Chatenet reprit connaissance un moment. Ses premières paroles furent pour demander à voir un prêtre. Les agents firent immédiatement droit à sa demande et avisèrent les Pères de l'Eglise française. Quand le prêtre arriva, les inspecteurs de police se retirèrent et le laissèrent seul un moment en tête à tête avec le blessé. M. Chatenet ne tarda pas, d'ailleurs, à perdre de nouveau connaissance, et il mourut ce matin.

Les ravages du cyclone en Nouvelle-Calédonie

Paris, 29 février. — Le Ministère des Colonies vient de recevoir de nouveaux renseignements sur le cyclone qui, dans la soirée du 24 février, a dévasté la Nouvelle-Calédonie.

Le territoire a été traversé du Nord-Est au Sud-Est. Ont été particulièrement atteints : Houaïlou, sur la côte-Est et Bourail, sur la côte-Ouest. Dans ce dernier centre, qui possède 2.000 habitants, les immeubles publics et privés ont été gravement endommagés. De grosses inondations se sont produites. La population doit improviser des abris de fortune.

Fort heureusement, aucun accident de personne n'est jusqu'à maintenant à déplorer. Cette circonstance heureuse est due vraisemblablement au fait que le cyclone avait pû être signalé la veille et que tous les points habités de la colonie avaient pu être avisés à temps.

Le gouverneur a pris immédiatement des mesures de secours et de ravitaillement. Toutes les communications télégraphiques étant coupées, il s'est rendu sur place. Une Commission a été constituée pour évaluer les dégâts. Il n'y a eu à Nouméa que quelques dégâts.

Des mesures pour porter secours sans délai à notre colonie du Pacifique sont actuellement à l'étude.

Un cycliste lillois se jette sur l'arrière d'une auto au grand boulevard

On le transporte à l'hôpital dans le coma

Un grave accident s'est produit lundi vers 15 h. 30, sur le boulevard de la République à La Madeleine, à hauteur de l'avenue du Jardin Botanique.

M. Serge Lévy, demeurant 45, rue Saint-Henri à La Madeleine, quittait en auto la rue du Docteur-Legay et allait s'engager sur la chaussée centrale du Grand Boulevard, quand il lui sembla percevoir un choc violent à l'arrière de sa voiture.

Il stoppa aussitôt et en se retournant constata qu'un cycliste, qui descendait la côte de Saint-Maur, vers Lille, venait de se jeter sur son auto. Le malheureux gisait inanimé sur le sol. Aidé de quelques passants, M. Lévy le releva et constata qu'il portait de graves blessures à la tête.

M. le docteur Boudaillies, chez qui on le transporta, lui donna des soins, et devant la gravité des blessures, ordonna son transfert à l'hôpital St-Sauveur à Lille. Le médecin a constaté, en effet, une forte commotion cérébrale, et il craint une fracture du crâne. Le blessé était dans le coma quand il arriva à l'hôpital.

On recherche ses papiers d'identité : il s'agissait de M. Edmond Vermeere, demeurant 19, rue Monge à Lille.

Une enquête destinée à établir les responsabilités a été ouverte par M. Dumont, commissaire de police de La Madeleine.

DANS LA POLICE

Paris, 29 février. — Commissaires de police. — M. Cassant, commissaire de police hors classe, 2e échelon, chargé des délégations judiciaires à Troyes, est nommé commissaire de police hors classe, 2e échelon, à Lille, en remplacement de M. Beaudoin, qui a reçu une autre destination. — Le commissariat de police existant à Cambrai, est rangé dans la hors classe, 2e échelon. — M. Payen, commissaire de police hors classe, 2e échelon, à Cambrai, est promu sur place à la hors classe, 2e échelon, à compter du 1er janvier 1932. — M. Jacquemet, commissaire de police de 1re classe à Marcq-en-Barœul, est promu sur place à la classe exceptionnelle. — M. Fromont, commissaire de police hors classe, 2e échelon, à La Rochelle, précédemment nommé en la même qualité, à Lille, et non installé, est nommé commissaire de police hors classe, 2e échelon, à Marseille, en remplacement de M. Sartoucci, qui a reçu une autre destination.

— M. René Clamilton, rue Lafayette, à Paris, a blessé, à son domicile, à coups de revolver, sa femme, née Lédée Potrier, et son fils Fernand, âgé de 9 ans, puis il s'est suicidé.

LETTRE DE BRUXELLES

Deux ministres libéraux contre leur propre gouvernement

(De notre correspondant particulier)

Bruxelles, 29 février 1932.

La Fédération libérale de l'arrondissement de Bruxelles s'est réunie hier en Assemblée générale. Elle a constitué, par son importance un véritable conseil de guerre, dont les décisions sont de nature à provoquer la dislocation du Gouvernement actuel et son remplacement par un Cartel des gauches, dans des conditions que personne n'a prévues ni pronostiquées, parce que le Cartel des gauches de demain sera celui que les socialistes voudront, la poignée de députés et de sénateurs libéraux ne constituant qu'une poussière devant la masse puissante du parti socialiste.

L'ordre du jour libéral comportait uniquement l'examen du projet linguistique en matière scolaire, projet voté par le Sénat et admis déjà par la section centrale de la Chambre. Les libéraux de Bruxelles l'ont repoussé à l'unanimité et décidé d'en faire une question de Cabinet. La décision est d'autant plus sérieuse que, parmi les présents, se trouvaient deux ministres en exercice : M. Petitjean, des Sciences et des Arts, et M. Cocq, de la Justice.

Si la thèse des libéraux de Bruxelles ne triomphe pas, MM. Petitjean et Cocq, pour rester fidèles à la décision qu'ils ont votée, devront donc démissionner. On ne voit d'ailleurs pas comment M. Petitjean pourrait appliquer une loi qu'il a solennellement condamnée.

Mais ce n'est pas seulement sur le terrain linguistique que la Fédération libérale s'est placée. C'est aussi sur le terrain de la liberté scolaire des catholiques. La Fédération s'est ralliée au projet de loi cartelliste interdisant aux Communes de nommer des instituteurs et institutrices catholiques ; elle a blâmé les libéraux qui, en sections parlementaires, ont repoussé cette proposition sectaire.

Encore une fois, les ministres libéraux en exercice, MM. Petitjean et Cocq, se sont ralliés à la décision de leur Fédération. Ils n'ont formulé aucune réserve contre cet attentat à la liberté scolaire des catholiques et à l'entente sur laquelle est basé le ministère dont ils font partie. C'est bien la première fois que l'on voit deux ministres s'associer publiquement à une manifestation contre le principe même sur lequel est constitué leur Gouvernement.

Le président de la Fédération libérale a nettement fixé l'opinion de l'Assemblée. « L'idéal commun en matière scolaire ne peut être réalisé que par un Gouvernement libéral-socialiste » a-t-il dit.

M. Paul Hymans, ministre des Affaires étrangères, retenu à Genève, n'assistait pas à cette assemblée qui a eu — il n'y a pas de précédent en l'espèce — deux ministres du Cabinet Renkin prendre leur part et leurs responsabilités dans une campagne déclenchée pour renverser leur propre ministère et constituer un Gouvernement avec les socialistes.

S...

Le monstre Brocka devant la Cour d'assises de Liège

Lundi a commencé, devant la Cour d'assises de Liège, le procès du crime monstrueux dont est accusé Antoine Brocka, 26 ans, domicilié à Bruxelles. Brocka est ce monstre qui, dans des circonstances abominables, fracassa le crâne d'un petit garçon de cinq ans, en le faisant tournoyer comme une bûche, dans les airs en le projetant sur le pavé, dans une caserne abandonnée de la citadelle de Liège.

Brocka désigné par des petits compagnons de la victime, fut arrêté à Bruxelles. Après plusieurs jours de dénégations, accusé par les témoignages accumulés contre lui, il avoua son exécrable forfait.

Il est en outre poursuivi pour deux autres attentats à la pudeur.

La Cour est composée de M. le conseiller Scheurette, président; de MM. Henry, Le Roux et Combien, juges au tribunal civil, en qualité d'assesseurs, et de M. le greffier Peters.

Au banc du ministère public, Me Delwaide, avocat général; au banc de la défense, Me Paul Remy, désigné d'office, et Me Philippart, son patron, qui a tenu à l'assister au banc de la partie civile; Me Van der Veeren, du barreau de Bruxelles, et Me Maquoy Vingt-cinq témoins sont cités à la requête du ministère public; vingt-sept à la requête de la défense.

L'entrée de l'accusé n'a donné lieu, de la part du public, à aucune manifestation.

Le Président ordonne le huis clos, sauf pour les avocats et les journalistes auxquels il rappelle les scrupules que leur dignité professionnelle doit respecter en l'occurence.

Après la lecture de l'acte d'accusation, Me de Warzée se constitue partie civile pour la mère de la petite victime. Il réclame un franc de dommages-intérêts.

Brocka interrogé reconnaît son crime, ajoutant qu'il était ivre.

Brocka pleurniche longuement et c'est le Président qui fait lui-même le récit du crime, en disant au monstre :

— Vous aviez plus de courage le jour de votre forfait.

L'après-midi, M. le juge d'instruction Laurent a résumé les travaux de l'enquête. Les médecins aliénistes ont conclu à l'entière responsabilité de l'accusé.

Après l'audience, Brocka a été reconduit en prison, escorté par vingt gendarmes. Il est sorti par une porte dérobée pour éviter les manifestations de la foule qui, massée autour du Palais, poussait des clameurs. « A mort ! »

— Un pleurer, piloté par M. Leroy-Brown, s'est écrasé aux environs de Brighton. M. Leroy-Brown a été relevé grièvement blessé et transporté d'urgence à l'hôpital.

Le Coin du "Broutteux"

L'MONDE

A les bellés fêtes de la Préfecture, données au profit des chômeurs ch'est par devant des milliers d'personnes que l'Petit Monde Artistique de Roubaix a obtenu in beau et admirable succès. Aussi, comme a dit in confrère d'nou journal : « La fraîcheur, la naïveté et la grâce spontanée de ces soixante petits artistes avaient conquis tous les cœurs et nul doute qu'ils n'aient connu hier l'un des plus prestigieux succès de leur brève, mais enviable carrière. »

C'est la vérité et vous coperdez ben qui leu faulot avoir inne belle ernommée pour, à des fêtes parelles, figurer sus l'programme à côté des pus célèbres sujets d'l'Opéra et d'la Comédie Française.

Chés p'tits artisses, si ben écolés pa Mme Bulté-Carpentier et MM. Bettremieux et Bonnehon, prêtent souvint leu talent au profit d'œuvres charitables et j'ai souvenance d'avoir eu in plajji chucré à l'z'admirer au Casino d'Roubaix à inne grande fête donnée pou les tuberculeux et d'u qu'j'ai eu l'occasion d'dire professiate à Mme Bulté-Carpentier.

In mettant ainsi sin beau talent au profit des œuvres charitables, l'Petit Monde Artistique donne un bel exémple de fraternité.

Ch'est si beau sus c'monde d's'aider!

— Mais, Broutteux, je n'd'attinds in qui dit à min d'rire, l'monde quo qu'ch'est? d'u qui qu'minche? d'u qui finit?

— Bè, l'monde ch'est les gins, ch'est nous autes, ch'est vous autes, ch'est tertous et s'femme, quo. Et si n'in faut d'tous les sortes pou faire in monde, y n'd'a d'tous les genres et d'tous les couleurs. Y n'd'a des blancs, des noirs, des rouches et des djaunes.

Y n'd'a des crombis, des crochus, des tortus, des berlus, des moltords, des sans ch'veux et des crontes têtes. Y a des graignards, des bertonnards, des vantards, des criards, des berlaffards et des cagégnards. Y a des brayoux, des fous, des jaloux et des mêle-tout.

Y a des malhonnêtes, des ratchusettes, des tasses à blettes, des minteux, des verreux, des baldjeux, des asteux, des cafouïeux, des soieux, des bricolleux, des mas payeux, des battieux et des morveux.

— Essin, Broutteux, vous allez m'dire, l'monte ch'est tout pur in mordreux?

— Bè, non, et chin qu'in dit qu'si l'monte est drôle ch'est pa les gins, cha n'est po tout des drôles de gins. Y n'd'a acore gramint d'bons. Veyi tout chin qu'in fait euch'teur pou v'nir au secours des chômeurs. Veyi tous les fêtes qu'in organise et les pourchas qu'in fait d'porte in porte.

Oh! si in vorot juger l'monde d'après chin qu'in vot tous les jours sus les journals: des tuaches, des voleries, des piaches, y arot d'quo s'désespérer, mais depuis que l'monde est monde et qu'la terre est ronte, ch'est parel sus c'bas monde.

Y n'd'a qui dittent l'monde s'ertourne; cha ch'est la vérité; mais tout d'pus qui existe comben d'fos qui s'a ertourné?

J'ai souvenance d'avoir vu étant p'tit à l'vitrine d'Harinckouk d'z'imaches représintant: L'Petit Poucet, Cendrillon, Barbe-Bleue, Croquemitaine, la Mère Michel et le Monde renversé.

Ah! cheulle chile je n'l'ai po roubliée.

Ch'étot l'monde à l'invers; in veyot les gins aller sus leu tête, les gu'veux monter sus les hommes, l'baudet qui condujot au moulin l'monni chargé d'deux sacs de blé, in d'chaque côté d'sin dos; l'monni y allot à quatre pattes.

Les pichons pourmenottent sus l'marché et les vaques allottent nager vin la mer. In veyot des tchins, à table, servis pa leus maîtes.

Est c'qu'à l'époque in arot supposé qu'tout cha arot povu arriver. Est c'que vous ari prévu que l'mode ill' trot v'nue d'faire porter pa les tchins des colliers d'perles et des bracelets?

Bè, ch'est arrivé. Wetti v'là chin qui dittent les journals inglais: Les leaders féminines de la mode viennent d'inventer les dog partys. On invite maintenant les chiens de ses amis à venir manger la pâtée chez soi. Invitations imprimées sur bristol et libellées comme suit :

Miss Mirka
aura le plaisir de recevoir
Master Black
samedi après-midi, à quatre heures.
Os et sucreries.

R.S.V.P.

Chacun des convives aura sur son assiette une petite surprise: un collier ou bracelet, une clochette, etc...

Et tchan qu'in parle insonne est c'que vous n'veyi po qu'ch'est l'monde qui ervint toudis par deseur?

Supposition; si n'd'a in qui rinconte des bleus contes, in dira qui rase sin monde.

Si in a été faire inne course au diable invo, in dira: J'ai couru la val au d'but du monde!

In parlant des bellés promesses qui n'ont po été t'nues, in dira: Cha ch'est rire du monde!

Si vous allez inne séchu pou faire la tcheue, vous f'rez d'z'ris d'blanc fer in veyant qui a inne foule de monde.

Y n'd'a in qui a dit avec raijon: La vie ch'est inne piche de théâte, sot in drame ou inne comédie, d'u qu'tout in chaquin jeue sin rôle avant d'disparaite d'la scène du monde.

Et la fin du monde, comben d'fos qu'ill' a été prédit pa l'z'astrolomes et les chorchis.

Je n'd'ai fait inne pasquille qu'ill' a été récitée avec tant d'succès pa l'petit prodige Joseph Baas, de Wattrelos, qui a su prouver que ch'n'étot po acore la fin du monde pou l'langage du Broutteux.

Et l'tour du monde, comben d'fos qu'in n'd'a parlé? Comben d'fos qu'à l'école in nous a appris l'nom des navigateurs qui s'étottent rindus célèbres in faijant l'tour du monde? J'ai acore souvenance des noms d'Bougainville, du capitaine Cook et d'Dumont Durville.

Y a eu aussi inne piche de théâte de l'immortel Jules Verne, intitulée *Le Tour du monde en quatre-vingts jours*, qui a eu in succès extraordinaire.

Et dire qu'au jour d'aujord'hu nos aviateurs y font l'tour du monde en inne dijaine de jours!

Au sujet du monde, y m'faut rire tchan qu'je rémémore cheulle fos, qu'étant p'tit, j'avos été pourmener au Beau Séjour inveuc m'ma tante et qu'in a rincontré in sociétaire du Vert Baudet qui avot gagné à l'erbattache d'inne partie d'boules et qui allot pa les rues in tchantant:

Nous irons jusqu'au bout du monde
L'Vert Baudet ne périra pas!

Rapport au bout du monde, j'vas vous raconter inne petite histoire:

Y sont là, au cabaret de l'Crasse Molette in traint d'feumer pipette à l'intour de l'valette.

Tout in chaquin y saque vin s'pipe in serrant ses is à forche qui fait bonne chire... Y est vrai d'dire aussi qui n'd'a in qui l'r'indort inveuc ses bleus contes.

Ch'est in certain Croquandoulle, in voyageur qui parle de la France, qui a été tout partout au long et au larque et qui connot tout.

— Oui, y dit, tel que vous m'apercevez radicalement j'ai voyagé z'en France, en Hollande et en Angueterre. C'est esplendifre! Mais c'est pas reluisant et les mœurs ne sont pas plus étronges que barbatifs... Ce n'est pas plus esstraordinaire qu'une chope de bière, qu'un morceau de bissteck ou tout simplement le pot au feu symbolique. Parlez-moi de l'Espagne, le pays des faudangos, des boléros, des castagnettos et des cigarettos. Mais le tabac d'Espagne est si purgatif que j'ai dû relâcher à Alger.

— Ch'est long, cha? y n'd'a in qui d'mante.

— Oûh, là là, c'est au bout du monde!

— T'as été au bout du monde?... et qu'mint qu'ch'est.

— Bé, répond Croquandoulle, y fait brin l... brin l... Quand j'y ai z'été, si j'arai fait un pas d'plus, j'mettais mon pied dans... rien!

JULES WATTELEUW.

Les œuvres du Broutteux sont en vente chez tous les libraires.

L'assemblée générale de la Société des Conférences Saint-Vincent-de-Paul, à Lille

L'assemblée générale des Conférences de Saint-Vincent-de-Paul du diocèse de Lille a eu lieu, dimanche à 14 h., à l'Université catholique, sous la présidence de S. E. le Cardinal Liénart et de M. de Vergès, président général de la société.

M. Féron-Vrau remercia les hautes personnalités qui avient accepté de présider cette assemblée : S. E. le Cardinal et M. de Vergès, ainsi que Mgr Lerne. Il rappela aux confrères la mémoire des défunts de l'année 1931.

M. Hennion présenta ensuite, en un très beau, très intéressant et très substantiel rapport, la situation des conférences dans le diocèse, et les résultats obtenus. Quelques chiffres rapporteront cette activité : les conférences du diocèse pendant l'année 1931 ont compté 1.681 membres ; 17.034 familles ont été visité régulièrement ; 631.432 fr de secours ont été distribués. Les budgets sont en général en équilibre ; quelques-uns sont en déficit, mais, a dit le rapporteur « c'est de l'esprit de saint Vincent de Paul d'être en déficit! »

M. Hennion a fait remarquer, en outre, que si le budget est le « corps » d'une conférence, la charité doit en être l'âme. « La philanthropie est une bonne chose. Il lui manque cependant une âme que nous avons dans notre charité. Le rapporteur insista ensuite sur la nécessité du recrutement des jeunes.

Cet excellent rapport fut très écouté et très applaudi.

M. Eugène Dutholt étudia ensuite, le façon spéciale, la question du chômage et le rôle des conférences de Saint-Vincent-de-Paul en cette question. « En ces heures douloureuses, les pauvres se tournent vers l'Eglise, toujours compatissante. », Sur la demande du Cardinal, quatre comités d'assistance familiale aux chômeurs ont été organisés et fonctionnent depuis le mois de janvier. En six semaines, voici les résultats qu'ils ont obtenus:

Le comité de Roubaix-Tourcoing a reçu 165.000 fr.; 138.000 fr. ont été répartis entre 700 familles.

Le résultat total pour la Société est donc de 335.000 fr. reçus, 255 fr. distribués entre 1.598 familles nombreuses.

M. Dutholt a terminé son étude en citant la parole d'Ozanam: « Il est temps de montrer ce dont la charité catholique est capable. » L'heure est venue, dit-il, d'obéir à notre fondateur.

M. de Vergès prit ensuite la parole et remercia S. E. le Cardinal d'avoir fait aux conférences de Saint-Vincent-de-Paul, l'honneur de présider leur assemblée générale. Parlant du centenaire prochain de l'Association, le président général a dit son désir de voir à cette occasion un renouveau d'ardeur se produire au sein des conférences. Parlant de la situation des chômeurs, il attira l'attention des confrères sur les étrangers dans la misère, sur les marins des ports de commerce, etc. Il donna enfin une idée des fêtes du centenaire, qui se dérouleront l'an prochain pendant trois jours, du 19 au 22 mai, à Paris.

S. E. le Cardinal Liénart dit enfin intérêt qui prenait à la prospérité et au développement des conférences dans son diocèse de Lille. Il remercia les confrères de leur attitude en face du chômage « forme moderne de la famine. »

« Je vous remercie de tout ce que vous avez fait et je vous demande de continuer: la charité ne doit pas démobiliser. Vous qui devez être hantés par cette pensée de la charité, n'ayez pas peur de prendre des initiatives. Devenez les commis-voyageurs de la charité. »

Le Cardinal fit aussi sentir aux confrères toute la beauté de la conception catholique du pauvre. « Ce respect du pauvre est votre personnalité. Songez toujours à l'éminente dignité des pauvres dans l'Eglise de Dieu, dont parlait Bossuet devant les grands de ce monde! Ce respect dominera à toutes vos démarches, la délicatesse et le tact si nécessaires dans votre action. »

Ces paroles du Cardinal Liénart, comme toujours si persuasives et si émouvantes, furent écoutées avec le plus grand respect par les membres des conférences de Saint-Vincent-de-Paul. De nombreux et vigoureux applaudissements montrèrent avec quel respect et quelle confiance elles avaient été accueillies.

A l'issue de cette assemblée générale, une quête fut faite au profit des chômeurs, et un salut termina cette journée.

L'Automobile-Club tiendra aujourd'hui, à Roubaix son assemblée générale

C'est aujourd'hui mardi à 14 h. 30, qu'aura lieu au siège, 42, rue du Maréchal-Foch, à Roubaix, l'assemblée générale de l'Automobile-Club du Nord de la France.

A l'ordre du jour:

Allocution du président; rapport du Comité directeur (situation morale); rapport du trésorier (situation financière); rapport du commissaire de surveillance (renouvellement du Comité directeur (tiers sortant) et nomination de nouveaux membres dans les villes, sièges de bureaux annexes; nomination du commissaire de surveillance pour 1932; questions et propositions diverses; remise officielle de récompenses aux bons chauffeurs (15 h. 45).

A l'issue de l'assemblée à 19 h. 30, un dîner sera donné chez M. Hector Franchomme, château Chartecier, à Marcq-en-Barœul (Croisé-Laroche).

UN CYCLISTE EST RENVERSÉ PAR UNE AUTO, A COURRIERES

Dimanche, vers 17 h., au carrefour dangereux de la route nationale de Carvin à Hénin-Liétard et de la route d'Harnes à Ognies, un cycliste, M. Pierre Machiel, 46 ans, mineur, de Fouquières-lez-Lens, a été renversé par l'auto de M. Debaye, cultivateur à Hénin-Liétard. Après avoir reçu les soins d'un docteur, qui constata de graves blessures à la tête et aux jambes, le cycliste a été conduit à l'hôpital de Lens.

— Le police a fait feu sur une foule de 7.000 manifestants qui attaquait le poste de police de Bhecher (Indes anglaises). Quatre personnes ont été tuées et huit blessées. En outre, trois policiers ont été blessés par des pierres.

— M. Bigourdan, ancien président de l'Académie des Sciences, est décédé. Il était né le 6 avril 1851, à Balaiste (Tarn-et-Garonne). L'Académie des Sciences l'avait appelé à siéger dans sa section d'astronomie le 25 avril 1904. M. Bigourdan avait été directeur de l'Observatoire de Paris.

— Son terme d'emprisonnement étant venu à expiration, Mme Gandhi a été relaxée.

L'assemblée générale de la Fédération des Artisans du Nord de la France

Les membres de la Fédération des Artisans du Nord de la France se sont réunis dimanche à leur siège, 116, rue de l'Hôpital Militaire, à Lille, en assemblée générale, sous la présidence de M. Robert Lelen, président de la Fédération, entouré de MM. Lahaine, Dumont, Boutin, vice-présidents; Brunelle, secrétaire; G. Gerevits, trésorier; Delreux, secrétaire général; Cambay, Wibratte, Carlier, conseillers techniques; Georges Wiart, etc.

En ouvrant la séance, après avoir remercié les artisans qui avaient répondu si nombreux à son appel et présenté les excuses de Me Jacquin, absent de Lille, le président s'attacha à démontrer le rôle prépondérant de la Fédération, organisation essentiellement régionaliste dans la défense des intérêts corporatifs régionaux. L'artisanat, dit-il, ne doit être que régionaliste, son action ne sera vraiment féconde que s'il s'attache à la région.

Puis M. Georges Wiart entretient l'assemblée de ce que sera la Chambre des Métiers du Nord. M. Wiart démontra quel sera le véritable caractère de ce nouvel organisme qui doit être avant tout régionaliste, indépendant, libéré de l'esprit de lucre et dont les membres doivent consacrer leur activité à de belles œuvres vivantes et désintéressées. Il montra le danger que courra la Chambre des Métiers du Nord si, comme d'autres Chambres déjà créées, elle se met à la remorque d'une organisation centrale.

Ensuite, M. Wibratte, ingénieur I.D.N., prenant comme exemple la Chambre des métiers d'Alsace, montra ce que l'on peut réaliser dans ce sens dans notre pays du Nord où les bonnes volontés et les énergies ne manquent pas.

Enfin, le président, après avoir remercié les orateurs, plaçant la question sur un terrain pratique, informa les artisans que la Fédération présentera une liste. Elle a choisi des professionnels accomplis qui ayant mis leur dévouement depuis de longues années au service de l'apprentissage et de la défense des métiers sont tout indiqués pour représenter les artisans à la Chambre des Métiers et il demanda à tous de faire connaître autour d'eux la Fédération, ses candidats et de faire voter le 20 mars pour la liste des intérêts corporatifs régionaux des artisans.

L'ordre du jour

Voici l'ordre du jour dont chaque paragraphe a été voté à l'unanimité:

La Fédération des Artisans du Nord de la France réunie en assemblée générale ordinaire, le dimanche 28 février, à son siège (Société Industrielle, 116, rue de l'Hôpital-Militaire, à Lille, après avoir entendu l'exposé de la situation, décide:

De favoriser par tous les moyens la liste des Intérêts corporatifs régionaux des artisans présentée par la Fédération des artisans du Nord de la France.

De démasquer impitoyablement toutes les personnes qui voulent se servir de l'artisanat pour des fins électorales ou commerciales.

De faire connaître aux électeurs de l'ensemble du département la liste complète des candidats de la Fédération.

De faire appel immédiatement et sans plus attendre aux sympathies et aux bonnes volontés qui se manifestent déjà à l'occasion de la création de la Chambre des Métiers du Nord.

Après avoir remercié une fois de plus les artisans de leur attention et de la confiance qu'ils témoignent à leurs dirigeants, le président les informa que très prochainement et avant le 20 mars, la Fédération organisera une grande réunion à la Société Industrielle et au cours de laquelle il sera traité très largement de l'artisanat régional et de la Chambre des métiers.

Tirage de la Dette

La liste complète des numéros gagnants

SÉRIE C

Un avion tourisme «Potez 36»: 756.201.

Une conduite intérieure 14 CV. Peugeot: 665.890.

Une conduite intérieure 6 CV. type 201 N° 1:

11.577	12.060	13.656	14.619	16.552
24.958	29.681	38.024	39.101	41.289
45.780	46.745	53.065	54.905	78 212
100.935	102.186	108.409	116.903	119.530
151.796	140.341	161.322	171.321	173.391
195.950	200.778	204.662	213.232	234.054
241.455	334.834	345.745	350.220	362.470
365.078	391.166	395.116	406.790	413.127
417.240	420.032	427.424	444.571	479.245
480.831	482.517	486.755	489.805	490.518
495.531	543.817	550.901	555.461	561.690
589.019	593.552	598.748	601.114	609.260
649 115	656.908	661.926	664.750	673.894
679.761	691.678	712.351	712.720	714.720
718.262	719.514	750.840	754.230	789.061
791.383	798.738	816.272	816.822	819.437
824.330	836.598	844.329	868.824	900.308
912.261	914.688	920.386	921.755	931.328
934.400	941.990	948.512	961.024	970.563
975.407	986.628	995.532	995.978	997.088

Une moto:

1.246	14.001	47.832	54.555	71.089
80.917	97.371	124.654	135.358	136.345
142.638	160 960	217.357	260.464	254.746
320.546	370.431	384.904	395.156	417.842
426.120	438.611	447.050	450.115	500.673
510.410	512.517	543.562	565.408	603.069
614.552	673.373	713.621	725.538	726.196
751.692	784.409	785.842	738.984	741.143
82.489	788.303	797.916	879.726	893.019
940.817	962.577	963.905	989.859	

Une moto:

5.380	6.108	32.118	42.100	46.523
79.302	101.618	107.616	117.364	133.480
170.773	185.800	192.406	215.808	250.537
314.995	315.125	323.800	328.849	342.539
415.453	431.363	432.293	433.580	487.690
512.398	522.686	529.308	573.272	586.300
599.600	613.227	613.840	618.051	632.110
668 020	719.781	720.229	764.620	781.551
834.420	846.142	854.501	885.298	886.230
952.968	904.523	935.232	963.723	992.180

Une moto:

25.263	28.125	35.334	39.723	42.127
45.554	47.538	54.228	62.484	71.251
76.581	77.478	123.320	148.580	150.400
211.707	242.778	268.527	302.157	314.817
334 990	345.222	354.139	411.521	422.857
427 217	437.088	458.368	515.552	563.218
573.438	599.219	600.415	622.961	643.905
708.022	743.162	749.437	790.150	814.223
810.422	843.227	892.302	901.787	906.091
914.621	926.924	936.454	939.300	978.587

Un vélo moteur, 100 cm3 CV :

9.161	10.281	12.931	14.388	15.630
17.585	28.709	44.305	60.863	67.479
92.446	94.480	95.289	104.258	104.742
108.505	108.653	109.379	114.235	126.718
185.637	192.475	204.960	207.039	208.189
215.888	223.432	225.555	230.552	234.209
239.491	242.501	248.404	267.473	285.613
286.426	288.950	295.535	304.655	308.770
309.362	309.416	312.101	317.860	328.820
328.981	332.421	347.338	368.764	374.715
378.860	384.468	385.050	394.969	404.808
407.508	420.622	445.296	448.799	456.367
459.576	468.900	485.847	493.209	493.382
501.204	509.812	523.358	526.390	529.467
535.030	555.736	571.171	608.321	613.110
629.864	631.634	633.955	634.004	665.130
682.667	688.859	700.430	703.677	747.106
717.340	735.440	748.895	812.263	189.804
921.484	875.387	870.619	917.880	922.972
940.000	954.444	964.633	992.055	995.575

Une bicyclette P. S. 2 (homme), ou P. S. 3 (dame), (au choix du gagnant):

17.466	22.928	25.771	82.584	90.996
119.658	119.471	143.257	143.769	245.873
257.124	284.010	291.254	316.561	324.910
330.662	350.769	408.960	415.948	442.604
457.478	487.513	495.527	501.675	515.803
519.609	523.041	536.795	537.398	568 622
575.788	582.843	583.582	588.023	591.660
613.085	649.266	684.592	742.385	745.023
772.328	775.750	783.277	805.428	810.830
842.878	844.765	898.800	908.774	

(A suivre).

DERNIÈRE HEURE

A Genève, M. Paul-Boncour fait adopter par le Conseil de la S.D.N. les bases d'un règlement du conflit

Genève, 29 février. — Le Conseil de la Société des Nations s'est réuni à 16 h. 15, sous la présidence de M. Paul-Boncour.

Le représentant de la Grande-Bretagne, sir John Simon, déclare avoir reçu du Gouvernement britannique des informations sur le développement de la situation à Changhaï.

Hier après-midi, une réunion a eu lieu à bord d'un navire britannique entre les commandants des forces chinoises et japonaises.

La conversation s'est poursuivie favorablement. On a envisagé un arrangement dont la substance serait le retrait des troupes des deux parties et la création d'une zone qui serait contrôlée par des troupes étrangères.

M. Paul-Boncour soumet au Conseil la proposition suivante qui devra recevoir l'adhésion de la Chine et du Japon.

Il préconise l'institution immédiate à Changhaï d'une conférence entre les représentants de la Chine et du Japon et des puissances intéressées, en vue de la cessation définitive des hostilités et du rétablissement de la paix dans la zone de Changhaï.

Comme base de la discussion, le Japon déclarerait qu'il n'a ni visées politiques ou territoriales, ni l'intention d'obtenir une concession spéciale à Changhaï.

La Chine participerait à la Conférence, étant entendu que la sécurité et l'intégrité de la concession internationales seraient maintenues.

M. Grandi, au nom de l'Italie, sir John Simon, au nom de l'Angleterre, appuient la proposition de M. Paul-Boncour.

Les délégués japonais et chinois l'acceptent sous réserve d'approbation de leurs Gouvernements.

La Chambre s'est occupée de la question des produits finis

Paris, 29 février. — La Chambre des députés a adopté aujourd'hui un projet de loi présenté par les ministres des Travaux publics, des Finances et du Budget, modifiant et complétant la loi du 27 avril 1931 sur le fonctionnement du compte spécial de compensation relatif aux frais supplémentaires pour produits finis de l'industrie. L'application de la loi du 27 avril 1931 s'était heurtée en fait à des grosses difficultés en raison de l'aggravation de la crise industrielle et commerciale.

La loi qui vient d'être votée par la Chambre a pour objet de remédier à cette situation en prévoyant les mesures susceptibles de faciliter le versement rapide des sommes dues par les anciens attributaires et en garantissant aux nouveaux attributaires l'obtention certaine et rapide d'un acompte important à valoir sur leur créance. L'article 1er porte remise de la dette des anciens attributaires de 45 à 50 % des frais supplémentaires. Un mois après leur date d'exigibilité, les sommes dues seront majorées d'intérêts moratoires au taux annuel de 10 %, au profit du centre spécial de compensation. Les articles 2 et 3